

La France associative en mouvement

Pour la 21^e année consécutive, Recherches & solidarités propose un bilan quasi exhaustif de la France associative. Avec quelques bonnes nouvelles mais aussi quelques points négatifs qui appellent à la vigilance.

Résilience et inquiétude. Voilà les deux mots qui viennent à l'esprit du lecteur de cette édition de « La France associative en mouvement », compilation détaillée d'une multitude de données qui permet à ses auteurs (Cécile Bazin, Marie Duros, Christine Lin, Patrick Bonneau, Guillaume Fauritte et Jacques Malet) de dresser un panorama du monde associatif en matière de création d'associations, de bénévolat et de volontariat, d'emploi, de fiscalité et d'accompagnement.

71 128 nouvelles associations

Résilience d'abord. La crise sanitaire de 2020-2021 avait été un coup dur pour la dynamique de créations d'associations. Alors que le nombre d'associations créées chaque année, de 2013 à 2019, était supérieur à 70 000, avec même une pointe à 75 000 en 2014-2015, les deux années Covid ont fait tomber ce chiffre à 65 000. L'année dernière encore (2021-

2022), il était à 66 500. Le millésime 2022-2023 est réconfortant puisqu'il affiche 71 128 créations d'associations, c'est-à-dire un retour à la situation d'avant Covid. Des créations qui respectent globalement les répartitions antérieures en termes de secteurs d'activité : 22,6 % des créations sur les trois dernières années concernent la culture et 15,8 % le sport et les activités de plein air. Pour autant, l'analyse montre que quasiment tous les secteurs peuvent être saisis par l'associatif : éducation, environnement, humanitaire, santé, etc.

L'emploi en hausse

Résilience encore si on se concentre sur les 10 % d'associations qui emploient des salariés. Tous les chiffres sont au positif avec une augmentation du nombre d'établissements employeurs (+ 4,4 %

MONDE ASSOCIATIF : LA VIGILANCE EST DE MISE



en un an), d'effectifs salariés (+ 2,7 %) et de la masse salariale (+ 8,7 %). Une augmentation qui poursuit celle déjà observée en 2021. En valeur absolue, on dépasse largement le niveau d'avant Covid (qui tournait autour de 1,8 million) pour atteindre 1 886 000 salariés en 2022. Rappelant que le secteur associatif représente 9 % de l'emploi privé en France (plus que le secteur de la construction — 8,2 %, ou que celui des transports — 7,3 %), les auteurs confirment sa très forte présence dans l'aide par le travail (92 % des acteurs privés sont associatifs) ou l'accueil et l'hébergement d'enfants et d'adolescents (90 %). Les associations sont aussi fort présentes dans l'hébergement médico-social (69 %), le social sans hébergement (71 %) et le sport (67 %). Mais l'observation attentive pointe aussi un affaiblissement des associations concurrencées par le secteur lucratif dans des domaines comme l'aide à domicile (la part des associations passe de 63 % en 2018 à 56 % en 2022) ou l'accueil de jeunes enfants (de 46 % à 38 %). Un phénomène qui peut inquiéter les associations...

UNE FRANCE DU SUD PLUS ASSOCIATIVE

C'est dans le sud de la France (et dans les DOM-TOM) que la créativité associative est la plus forte avec plus de 11,2 associations créées ces trois dernières années pour 10 000 habitants, tandis que les départements du Nord et de l'Est sont à moins de 8,5 associations (la moyenne nationale étant à 9,9). Une ligne Saint-Malo — Genève (relevée depuis longtemps par les historiens lorsqu'ils étudient la France des XIX^e et XX^e siècles) marque ainsi deux France aux dynamiques associatives différentes. Comme si l'ancienne sociabilité du sud continuait à s'exprimer avec plus d'acuité qu'au nord au XXI^e siècle.

Le bénévolat en question

Mais l'inquiétude principale vient d'ailleurs. « Le point faible demeure la question du bénévolat et du renouvellement des dirigeants. En janvier 2023, 23 % de Français sont bénévoles dans une association, ils étaient 24 % en 2019. Le retour progressif à la situation d'avant crise ne doit pas cacher un bénévolat en mutation. Les jeunes sont de plus en plus nombreux à s'engager, en recherche de sens, mais selon des formats qui leur correspondent mieux (les actions ponctuelles prennent le pas sur le bénévolat régulier). Et cette progression du bénévolat des

jeunes ne compense pas le repli de leurs aînés, notamment celui des plus de 65 ans qui font souvent bénéficier les associations de leur plus grande disponibilité », explique les chercheurs de Recherches et solidarités. Il n'est donc pas surprenant que le bénévolat arrive en tête des inquiétudes des dirigeants : 60 % d'entre eux se disent préoccupés par le sujet au sein de leur association et 48 % font face à des difficultés de renouvellement de leurs instances dirigeantes. Pas surprenant donc que 58 % des associations indiquent être accompagnées ou vouloir l'être dans la recherche et le recrutement de nouveaux

bénévoles. Pour cela, il est intéressant de noter que les premiers interlocuteurs vers lesquels elles se tournent sont « les services d'une mairie ou d'une intercommunalité » (52 % ont déjà été accompagnées sous cette forme et 23 % aimeraient l'être). C'est dire que l'échelon politique local est bien celui qui est le plus proche du monde associatif.

Michel Lulek

En savoir plus

- La France associative en mouvement, octobre 2023 : s.42l.fr/RetS



Roger Sue, sociologue

« Le volontariat assure une reconnaissance plus générale de la nation »

Que vous inspire la montée en puissance du volontariat qui concerne désormais 140 000 jeunes chaque année ?

La montée en puissance du volontariat est perceptible de manière quantitative d'abord avec le service civique dont tout le monde vante les vertus qui, ajouté au volontariat solidaire à l'international, en entreprise ou dans d'autres corps publics comme les pompiers, atteint un niveau jamais égalé. Il a également une importance qualitative car se dessine là une possible évolution/diversification des ressources pour les associations. On voit bien que contractualisation et indemnisation permettent aux jeunes volontaires un service en continu, un développement attesté de diverses compétences, notamment les soft skills (les « compétences douces ») dont raffolent les entreprises. Il y a tout lieu de penser que le développement du volontariat est un des moyens de dépasser le fameux plafond de verre pour une plus grande participation des moins nantis et diplômés au monde associatif.

Vous rapprochez ce point de la percée de l'alternance dans les associations...

En 2021, l'alternance a progressé de 64 % dans le secteur associatif, deux fois plus rapidement que dans l'ensemble du secteur privé (34 %), puis de 26 % contre 14 %, en 2022. Or, il n'échappera à personne que l'alternant, qui n'a pas toujours bénéficié d'une scolarité au meilleur niveau, dispose là d'un statut, d'une reconnaissance, d'une formation, d'une disponibilité et d'une indemnisation, même modeste... C'est une autre manière de contribuer à la vie associative.

Pour vous, ce sont des passerelles vers le bénévolat ?

Le pur bénévolat, s'il est gratuit, a en revanche un coût. En temps, en argent, en formation, en responsabilité, en charge mentale voire affective, etc. Le volontariat assure une reconnaissance plus générale de la nation qui permet de lever bien des obstacles à l'engagement, pas seulement financiers. Il permet de faire corps

à travers une mission d'intérêt général au service du bien commun. Or, qui ne voit que la production de ces biens communs aussi existentiels que la santé, l'environnement, le lien social ou l'éducation ne peut se limiter à notre étroite conception de l'économie dite mixte qui ne reconnaît que les entreprises ou le service public ? Dès lors, pourquoi réserver ce commun, vecteur de citoyenneté dont tout le monde parle mais que personne ne définit, aux seuls jeunes de 16 à 25 ans ? La citoyenneté n'est pas un état et ne saurait, quoi qu'en pensent certains, se résumer à une carte d'identité ni même à une carte d'électeur. La citoyenneté ne vaut que par son exercice dans des conditions censées respecter le mieux possible la devise républicaine. Le volontariat, mais aussi un bénévolat suivi, en fournit l'opportunité. Il n'y en a pas tant que ça. On peut espérer qu'associativité et volontariat aidant, la contribution à une ou plusieurs associations monte en généralité et finisse par engager tout un chacun dans l'action d'intérêt général et la production des biens communs.